

Avis de constitution

SOCIETE « SALEM PRIME HOLDING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE NON
LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 220, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALEM PRIME HOLDING »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte d'Ivoire,

- Agriculture et agro-industrie : exploitation agricole, activités d'agronomie, d'élevage, de cultures vivrières et industrielles, ainsi que la mise en place et l'exploitation d'unités de transformation et de commercialisation de produits agricoles.

- Immobilier et construction : réalisation de travaux de Bâtiments et Travaux Publics (BTP), promotion, gestion et transaction immobilière, négoce, importation et distribution de matériels et matériaux de construction.

- Commerce et distribution spécialisée : importation, exportation et vente d'articles et équipements pour bébés et enfants.

- Bien-être et services de beauté : création et exploitation de centres de SPA, salons de coiffure et instituts de beauté.

- Automobile : location, achat, vente et gestion de véhicules de toutes catégories.

- Services financiers et technologiques : exploitation d'activités de transfert d'argent, mobile money et services financiers digitaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles;

- l'emprunt de toute somme auprès de tout

établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux,

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 220, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme KOFFI CYNTHIA ELODIE EPOUSE DAO (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-11170 du 06/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68244/GTCA/RC/2025 du 06/11/2025

